

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Christo Ivanov, Michel Baud, Bernhard Riedweg, Patrick Lussi, Gabriel Barrillier, Stéphane Florey, Jean-Louis Fazio, Serge Hiltbold, Bénédicte Montant, Jean-Marie Voumard, Jean Sanchez, Danièle Magnin, Sandra Golay, Ronald Zacharias, Jean-François Girardet, Daniel Sormanni, Christian Flury, Alberto Velasco

Date de dépôt : 2 décembre 2014

Proposition de motion

pour une implantation du « Sablier du Millénium » dans le canton de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'intérêt de la population pour les œuvres d'art ;
- que le « Sablier du Millénium » symbolise le passage de Genève à l'an 2000 ;
- que cette œuvre d'art est aussi une véritable prouesse technique ;
- que le Sablier dort actuellement dans un entrepôt des SIG à Pregny-Chambésy ;
- qu'il conviendrait de valoriser le travail effectué par ses créateurs ;
- que le Sablier est propriété de l'Etat de Genève ;
- que le Sablier représente le temps qui s'écoule ;
- que la population de Genève est très attachée à ce symbole ;
- que les frais seraient limités à son implantation physique,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier une implantation pour le « Sablier du Millénium » sur le territoire de notre canton en vue de son exposition au public ;
- à informer rapidement le Grand Conseil des sites envisagés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les œuvres d'art contribuent à la mise en valeur de nos édifices comme de l'espace urbain. Le public apprécie ces réalisations artistiques qui apportent souvent une touche d'originalité au quotidien.

Le « Sablier du Millénium » a été réalisé par l'équipe du maître charpentier Thomas Büchi. Lors des cérémonies, cette création originale a marqué le passage de Genève à l'an 2000. Ce sablier géant symbolise le temps qui s'écoule. Il faut préciser que, avec ses 5,7 m de haut et ses 4,6 m de diamètre, le Sablier est aussi une prouesse technique en plus d'être une réalisation artistique.

Il est évident que ce symbole fait maintenant partie du patrimoine de Genève. Dommage qu'aujourd'hui l'œuvre-phare de Genève du passage à l'an 2000 se trouve reléguée dans un entrepôt des SIG, à l'abri des regards ! Il semble évident que le Sablier du Millénium doit sortir de l'oubli pour être à nouveau accessible au plus grand nombre.

Bien qu'inutilisée, l'œuvre se trouve dans un parfait état de marche et pourrait être exposée au public. Le Sablier, initié par Guy-Olivier Segond alors Président du Conseil d'Etat, est propriété de l'Etat de Genève. Son créateur appuie totalement cette démarche de réhabilitation et de trouver enfin un futur durable pour ce monument au service de Genève.

En implantant le Sablier du Millénium sur son territoire, dans un endroit abrité, Genève rendrait à nouveau visible cette œuvre au public tout en faisant un clin d'œil symboliquement fort à notre industrie horlogère. Des lieux comme l'aéroport ou la gare CFF s'y prêteraient bien.

On reproche souvent à l'art et à la culture d'être onéreux. En l'espèce, les coûts engendrés par ce projet seraient minimes et liés au transport, au remontage et à l'implantation physique du sablier.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.